



## PRÉFET DU MORBIHAN

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vannes, le 29/01/2021

#### VIGILANCE ORANGE

Vagues-submersions

**Le préfet du Morbihan vous informe que le département du Morbihan est placé en état de vigilance météorologique de niveau orange (niveau 3 sur 4) pour un risque de vagues-submersions à partir de demain, samedi 30 janvier à 15h et jusqu'à 20h le même jour.**

Le Morbihan est également placé en vigilance jaune (niveau 2 sur 4) pour risque de pluie-inondations.

#### Point météo

*La tempête nommée "Justine" se creuse actuellement sur le large atlantique. Elle se décale ce soir vers le sud-ouest de l'Irlande et progresse samedi vers la pointe bretonne en se comblant. Elle est accompagnée de vents tempétueux sur le large atlantique. Ces vents génèrent de fortes vagues au large.*

*A l'approche de la dépression, l'état de la mer s'amplifie progressivement samedi sur toute la façade atlantique. Un premier pic est attendu sur le sud Bretagne pour la pleine mer de samedi soir. La partie ouest du Morbihan est donc placée en vigilance vagues-submersion de niveau orange.*

*Dans un contexte de coefficients de marée élevés lors de la pleine mer de samedi, les forts déferlements attendus pourront occasionner des submersions par franchissements de paquets de mer sur les parties vulnérables du littoral. La période à risques s'étend le samedi 30 janvier de 15h à 20h.*

#### Consignes de prudence

- Se tenir au courant de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias.
- Eviter de circuler en bord de mer.
- Si nécessaire, circuler avec précaution en limitant la vitesse et ne pas s'engager sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées.

.../...

- Habitants du bord de mer

#### Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : [pref-communication@morbihan.gouv.fr](mailto:pref-communication@morbihan.gouv.fr)

Place du Général de Gaulle  
56019 Vannes Cedex



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan

- Fermer les portes, fenêtres et volets en front de mer.
- Protéger les biens susceptibles d'être endommagés par la montée des eaux ou emportés par les vagues.
- Prévoir des vivres et du matériel de secours.
- Surveiller la montée des eaux.

- **Plaisanciers**

- Ne pas prendre la mer.
- Ne pas pratiquer de sport nautique.
- Avant l'épisode, vérifier l'amarrage du navire et l'arrimage du matériel à bord, et ne pas rester à bord pendant la période de vigilance.

- **Professionnels de la mer**

- Eviter de prendre la mer.
- Etre prudents, si vous devez sortir.
- A bord, porter les équipements de sécurité (gilets, ...).
- Avant l'épisode, vérifier l'amarrage du navire et l'arrimage du matériel à bord, et éviter de rester à bord pendant la période de vigilance.
- Sécuriser les matériels présents sur les chantiers ostréicoles.

- **Baigneurs, plongeurs, pêcheurs ou promeneurs**

- Ne pas se mettre à l'eau, ne pas se baigner.
- Ne pas pratiquer d'activité nautique de loisirs.
- Ne pas pratiquer la pêche à pied pendant la durée de la vigilance.
- Etre particulièrement vigilant, ne pas s'approcher du bord de l'eau même d'un point surélevé (plage, falaise).
- S'éloigner des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, fronts de mer).

**Pour rester informé de la situation** > <http://vigilance.meteofrance.com/index.html>

## Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : [pref-communication@morbihan.gouv.fr](mailto:pref-communication@morbihan.gouv.fr)



Place du Général de Gaulle  
56019 Vannes Cedex